

Présents : Blandine Botalla-Piretta - Philippe Desmoulins-Lebeault - Christine Moucazambo - Laurent Richier - Willy Rozenbaum Evelyne Sol

Excusés : Alain Bonnineau - Jean Luc Boussard - Raphaëlle Di Palma

1. Formation ETP – examen des candidatures

Le Corevih Ouest, dans le cadre des actions inter Corevih, organise deux sessions de formation ETP auxquelles 4 places par Corevih sont accordées avec une prise en charge financière par le Corevih concerné. Une diffusion générale par mail de cette formation a été adressée à l'ensemble des acteurs du Corevih en demandant une lettre de motivation du candidat et une lettre d'engagement de la part du responsable de la structure certifiant la disponibilité du candidat sur l'ensemble de la formation.

A ce jour, le Bureau doit examiner 11 candidatures et en retenir 4. Les critères d'acceptation retenus par le Bureau sont : activité ETP déjà existante sur le site ou en projet, candidat(e) participant aux activités des commissions du Corevih, le nombre de personnes déjà formées sur les structures, la diversité des profils retenus et des structures et leur répartition sur le territoire. L'ensemble des éléments de candidatures ont été transmis en amont à tous les membres du bureau, les membres absents ayant la possibilité de faire connaître leur position par mail.

Etant donné le nombre de candidatures et la restriction du nombre de places, il est décidé d'accorder uniquement une place par structure afin de favoriser la participation d'un maximum de structures.

Vous trouverez ci-joint le tableau résumant les candidatures. Un temps est donné pour que chaque membre du Bureau présent étudie l'ensemble des candidatures. Lecture est faite des souhaits communiqués par le pilote de la commission, Alain Bonnineau et des souhaits exprimés par Nicolas Derche, nouveau membre du bureau. Une discussion s'engage et quelques réflexions émergent :

- Une TEC du Corevih affecté au site d'Aulnay-sous-Bois. Willy se tourne vers Laurent (représentant des TEC) pour savoir si la candidature d'une TEC à cette formation est recevable. Réponse : selon le Ministère, l'ETP ne fait partie des missions d'une TEC. Se pose aussi la question temps quand un TEC est seul sur un site (les consultations d'observance prennent beaucoup de temps). D'un point de vue administratif, l'ETP fait partie de l'activité du service et doit être accompagnée par les acteurs de terrain et non par le personnel du Corevih. Un courrier sera envoyé au Dr Bouldouyre pour expliquer que le Bureau est favorable à la formation dans leur structure, mais que celle-ci doit être suivie par un agent ne relevant pas du Corevih ; la candidature peut aussi être portée par une association partenaire de l'hôpital d'Aulnay ;
- Deux candidates de l'association « Vie Espoir » mais aucun élément de candidature, dossier incomplet : non retenues ;
- Un IDE de l'association ARCAT. Au regard de l'importante file active et de la nature du programme ETP qui s'inscrit en ambulatoire, conformément aux recommandations ETP du colloque du Corevih IDF Est qui tend à soutenir ce type d'initiative, le bureau valide cette candidature.;
- Deux candidats IDE sur le site de Longjumeau ; Au regard de l'importante file active et de l'absence d'ETP sur ce territoire, degré d'avancement de la réflexion

[Texte]

sur la mise en place de consultations ETP par les infirmiers, le Bureau accepte une candidature et s'en remet au chef de service, le Dr Son, pour connaître le nom du bénéficiaire de la formation ;

- Une psychologue et une conseillère en économie sociale de l'association « La rose des vents » ont fait acte de candidature. un courrier très détaillé sur la structure a été adressé par le directeur qui a également appelé pour avoir des informations : au regard de l'importante représentation des PVVIH dans la file active de l'établissement, et du choix de proposer un programme ETP en ambulatoire, le Bureau valide une candidature et laisse au directeur le soin de faire connaître le nom du salarié qui en bénéficiera ;
- Une cadre de santé du CH de Melun. Au regard de la file active importante et l'absence de programme ETP sur ce territoire éloigné, du degré d'avancement de la réflexion sur la mise en place de consultations ETP par les infirmiers, la candidature est retenue ;
- Un psychologue du service de Maladies infectieuses du CH Saint-Louis. Les membres de cette équipe sont déjà particulièrement bien formés et le programme ETP rôdé. Au vu du peu de places, le Bureau reconnaît la pertinence de la démarche mais ne juge pas cette candidature comme étant prioritaire ;
- Une IDE de l'ACT75, groupe SOS Solidarité : les éléments portés à la connaissance du Bureau concernant les perspectives du développement d'une offre ETP ne nous permettent pas d'apprécier la nature et la date de mise en œuvre de ce projet. La demande n'est donc pas retenue. Cependant il nous semble important de nous rapprocher de l'établissement pour mieux connaître son projet et l'inviter à participer la commission ETP.

Lecture est refaite des souhaits du pilote.

Le Bureau arrête sa décision sur le choix suivant :

- Mme Ngbali Evelyne – Melun
- Mr Robert Bernal Berrios – Arcat
- Un des deux candidats de Longjumeau
- Une des deux candidates de Meaux

Une prochaine session de formation sera organisée dans l'année et un nouvel appel à candidatures sera lancé.

2. Point Nadis

Willy rappelle que Nadis est un logiciel « dossiers patients » permettant l'analyse des données épidémiologiques pour une file active d'environ 12000 patients pour le Corevih, analyse permettant l'activité des structures et la réalisation du rapport d'activité annuel.

Fédialis a retenu la société ABL (surtout connu pour son implication dans la biotechnologie) en tant que reprenneur de Nadis.

Le Président, la coordinatrice administrative et la data manager ont rencontré l'équipe d'ABL en présence de Mme Hieber (Fédialis) en début de semaine pour une présentation de la société et du projet de reprise. Le contrat de rachat n'étant pas signé, le représentant d'ABL n'a pas souhaité donner d'indications financières ; il s'est engagé à communiquer ces éléments dans les délais les plus brefs suite à la signature qui devrait intervenir fin Mai.

Le Président du Corevih a tenu à souligner plusieurs points d'attention :

- la proposition financière doit être tenable pour l'ensemble des Corevih sachant que les écarts budgétaires sont importants
- les utilisateurs de Nadis ont constamment contribué, au sein d'un comité de pilotage, à faire remonter les besoins d'évolution du logiciel et il est indispensable que ce mode de gouvernance soit maintenu pour des raisons de qualité ;

[Texte]

Suite à cette réunion, Willy exprime ses inquiétudes face à l'absence de réponse sur le modèle de consultation des utilisateurs, sur la capacité à développer des passerelles avec les dossiers patients des hôpitaux généraux dans des délais et des coûts raisonnables.

Il semble donc nécessaire d'envisager d'autres possibilités en cas de proposition d'ABL non conforme à nos attentes. C'est dans ce cadre que le Président poursuit les discussions avec d'autres prestataires qui pourraient potentiellement répondre à un appel d'offre pour développer un dossier patient comparable dans ses fonctionnalités à ce qui était proposé jusqu'à présent par Nadis. Parmi les pistes envisagées, un rendez-vous sera pris avec la société Micro6 qui développe le logiciel DIAMM, qui est déjà utilisé sur le Corevih Centre pour suivre les PVVIH..

3. Point ARS sur la réforme territoriale

En réponse au courrier du Février 2016 adressé au DG de l'ARS par les Présidents des Corevih franciliens, une réunion se tiendra ce soir avec l'ordre du jour suivant :

La position du Corevih Est s'appuiera sur les points déjà débattus en Bureau le 4 Avril dernier et inscrits dans le compte rendu de cette réunion.

Point sur les actions inter Corevih, dont le pilote est le Corevih Est :

- Médiation en santé : accès au dépistage des populations migrantes – actions mises en œuvre : organisation du colloque Migrants d'octobre 2015, édition d'un magazine Médiation réalisé avec différentes interviews de membres associatifs accueillant des migrants, réflexion en cours sur le référentiel de formation en médiation de santé;
- Diagnostic et prise en charge médico-sociale des profils complexes (cf compte rendu sur le groupe de travail en charge de ce sujet)

4. Point sur GTN des Corevih

Courrier à venir du GTN concernant la consultation des Corevih sur les projets de décret de réforme des Corevih, sous-groupes ad hoc constitués au sein du GTN.

5. Retour de l'évaluation de l'audit sur la mise en application du PNLS

Aucun objectif du PNLS n'a été atteint.

[Texte]

Bureau	Plénière
20 Mai 2016	
24 Juin 2016	
	12 Septembre 2016
	28 Novembre 2016

[Texte]

Candidat-e-s	Fonction	Structure	File active de la structure	Lettre de motivation	Lettre d'engagement	Activité ETP en cours	Activité ETP prévue
Céline Nemeth *	TEC	CHI Robert Ballanger Aulnays/bois SMIT	450	OK	OK		X
Boris Guerton	Infirmier	CH de Longjumeau SMIT	200	OK	OK		X
Auréline Pradines	Infirmière	CH de Longjumeau SMIT	200	OK	OK		X
Florie Dauch	Psychologue	La rose des vents ACT (Meaux)	28 places en ACT	OK	OK		X
Yeva Fossoyeux	Conseillère en Economie Sociale et Familiale	La rose des vents ACT (Meaux)	28 places en ACT	OK	OK		X
Arnauld Visinet *	Psychologue	CH Saint-Louis Paris SMIT	3900	OK	OK	X	
Mathy Kenya	?	Vie et espoir 91 €					
?	Bénévole	Vie et espoir 91 €					
Evelyne NGBali	Cadre de santé	CH Melun	500	OK	OK		X
Célia Castaner	Infirmière	ACT 75 Groupe SOS Solidarités	36 places en ACT	OK	OK		X
Robert Bernal Berrios	Infirmier	ARCAT	482	OK	OK	X	

* : Ont rejoint la commission ETP interne ou InterCorevih.

€ : Service ou organisme ayant déjà suivi une formation proposée le Corevih